

# Les patients chroniques peuvent choisir un pharmacien de référence

■ Ce professionnel de confiance les aidera à gérer le bon usage des médicaments.

C'est un nouveau service proposé depuis le 1<sup>er</sup> octobre aux patients chroniques: se faire accompagner, de façon personnalisée, par un pharmacien de référence pour la prise de leurs médicaments. Les pharmaciens d'officine sont ainsi (un peu plus) reconnus comme prestataires de soins.

## 1 Quels sont les patients chroniques concernés?

En Belgique, près d'une personne sur quatre souffre d'une maladie chronique nécessitant la prise régulière d'au moins un médicament: diabète, bronchite, cancer, asthme... Des études montrent que la moitié de ces patients ne prennent pas leurs médicaments de façon optimale. La mesure entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre vise tout patient ambulant à qui cinq médicaments remboursés (dont au moins un médicament chronique) ont été délivrés dans la même officine au cours de l'année écoulée.

Potentiellement, 2,7 millions de patients sont concernés, indique Alain Chaspierre, vice-président de l'Association pharmaceutique belge (APB). Mais tous n'ont pas besoin de ce service et/ou ne sont pas demandeurs. "Au sein de ce groupe cible, il y a des patients prioritaires: ceux qui sont polymédiqués et qui ne s'y retrouvent pas très bien dans tous leurs médicaments", précise le vice-président de l'APB. Comme les patients qui expriment un besoin spécifique de suivi de leurs soins en raison de leur pathologie ou de leur état physiologique. Ou parce qu'ils ont besoin d'accompagnement

particulier pour des motifs sociaux.

Précision: les personnes âgées qui résident en home ou en maison de repos et de soins ne sont pas visées.

## 2 Quels sont les avantages pour la santé?

"En choisissant, en toute liberté, un pharmacien de référence, les patients s'assurent un suivi continu et adapté à leurs besoins", précise Alain Chaspierre. "Ils ont la garantie de disposer, à tout moment, d'un schéma de médication personnel, complet et à jour." Il contient toutes les informations utiles: posologie, moment de prise de chaque produit pharmaceutique...

Les trois quarts des patients atteints de maladie chronique vivent encore chez eux et se débrouillent avec plus ou moins d'aide. L'accompagnement proactif d'un pharmacien de référence doit leur permettre de rester autonomes le plus longtemps possible. "Il peut donner des conseils sur mesure, contribuer à améliorer l'observance thérapeutique et renforcer la collaboration avec le médecin généraliste et les autres prestataires de soins", insiste la ministre de la Santé publique, Maggie De Block (Open VLD).

Tout bénéfique pour la santé du patient: le bon usage des médicaments joue un rôle important dans le maintien de l'autonomie en permettant d'éviter des complications (par la non-observance) et des accidents (doubles doses, interactions dangereuses entre plusieurs substances...). Il retarde aussi l'évolution de la maladie chronique.

## 3 Comment choisir un pharmacien de référence?

C'est très simple: il suffit de s'adresser au pharmacien de son choix et de

signer une convention avec lui. Le patient marque aussi son accord au partage électronique de ses données de santé entre les prestataires de soins. Le pharmacien de référence, responsable du dossier pharmaceutique du pa-

tient, devient la personne de contact pour toute information relative à la médication du patient et collabore étroitement avec le médecin de famille et les autres prestataires. Pour plus d'infos: [www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

An.H.

# 0 €

### Coût pour le patient

Le service est gratuit pour le patient. Les pharmaciens de référence recevront, eux, de l'Inami une rémunération forfaitaire de 31,80 € par patient par an.

# 500 000

### Clients par jour

Les 4 882 pharmacies du pays reçoivent chaque jour la visite d'un demi-million de patients.

# 86%

### Les patients ont un pharmacien attitré

Dans 4 cas sur 5, il s'agit de l'officine la plus proche géographiquement.